



BAREME HONORAIRES OGNARD IMMOBILIER



TRANSACTION SUR IMMEUBLE ET TERRAIN :

Prix de Vente	Honoraires TTC Maximums (Iva comprise de 20 %)
Jusque 45 000 €	5 500 €
De 45 000 € à 77 000 €	6 500 €
De 77 001 € à 106 000 €	7 000 €
De 106 001 € à 137 000 €	8 000 €
De 137 001 € à 182 000 €	9 500 €
De 182 001 € à 228 000 €	11 000 €
Au-delà	5 %

Le redevable des honoraires est le mandant (Vendeur), sauf disposition contraire du Mandat

*Principe du non-cumul du barème

LOCATION HABITATION :

<u>ALA CHARGE DU LOCATAIRE</u>		Zones Tendues		Autres zones	
Détail	soit	Détail	soit	Détail	soit
-Rédaction de Bail -Organisation de la visite -Constitution du dossier de location	1,5 € 1,5 € 1 €	4 €/m ²	1,5 € 1,5 € 1 €	4 €/m ²	(Montant plafonné à 10% du loyer annuel hors charges)

« Honoraires TTC (dont 20 % de Iva incluse) »

<u>ALA CHARGE DU BAILLEUR</u>		Zones Tendues		Autres zones	
Détail	soit	Détail	soit	Détail	soit
-Rédaction de Bail -Organisation de la visite -Constitution du dossier de location	1,5 € 1,5 € 1 €	4 €/m ²	1,5 € 1,5 € 1 €	4 €/m ²	(Montant plafonné à 10% du loyer annuel hors charges)
-Frais d'entremise et de négociation de la mise en location	2 €/m ²	1 €/m ²			

« Honoraires TTC (dont 20 % de Iva incluse) »

ETAT DES LIEUX : Etabli par un huissier de Justice suivant son barème.

NOS ESTIMATIONS, DEMARCHES, PUBLICITES, CONSEILS IMMOBILIERS SONT GRATUITS.